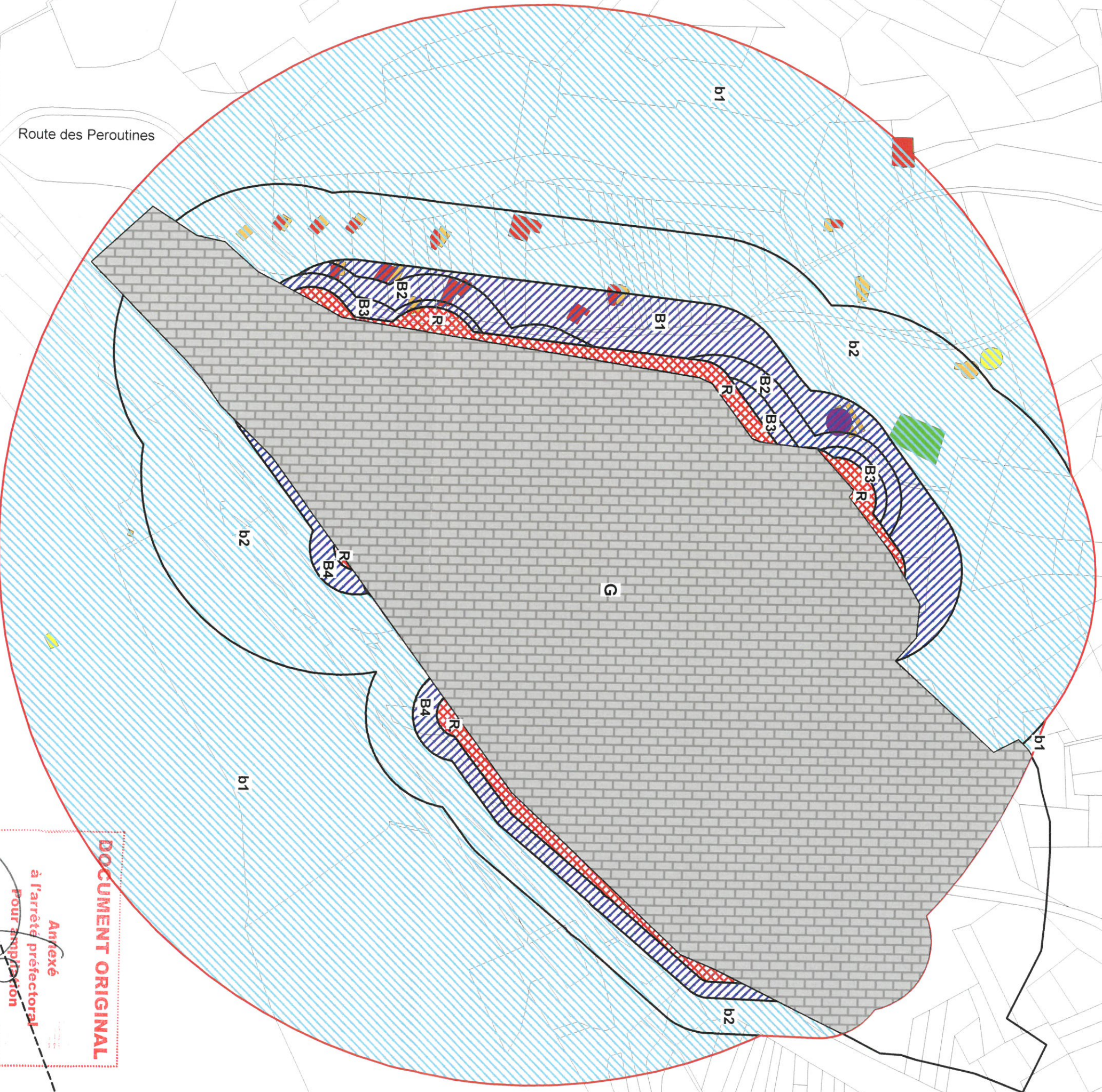




Voie ferrée

Route des Peroutines

RD 2

Le Rhône

RD 126

Légende

Zone d'interdiction stricte R

Zone d'autorisation sous prescription obligatoire B

Zone d'autorisation sous recommandation B

Zone Grisée



Perimètre d'exposition aux risques

DOCUMENT ORIGINAL

Annexé  
à l'arrêté préfectoral  
Pour application

Le chef du service  
Jean-Emmanuel BOUCHUT



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GARD

(original)

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

ZONAGE REGLEMENTAIRE

SANOFI - Commune d'ARAMON

Approuvé par arrêté préfectoral n° 2013016-0009 du 16 janvier 2013

Janvier 2013

Echelle : 1/3000

